

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 13: Anesthésie + ingénierie

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Au bord de l'eau » : concours d'architecture pour étudiants

Après « Cyclo-bivouac » en 1999, « Au bord de l'eau... » était le thème de la seconde édition d'un concours organisé par *Cedotec-Lignum* et s'adressant aux étudiants des Hautes écoles (EPF, IAUG, AAM) et des Hautes écoles spécialisées (HES) de Suisse, ayant accompli leur deuxième année, ainsi qu'aux jeunes architectes qui ont obtenu leur diplôme en 2002. Lancé en mai 2002, rendu à fin septembre et jugé les 21 et 22 octobre 2002, le concours fait l'objet d'une publication parue à l'occasion de la remise des prix le 5 décembre 2002 à Berne.

En organisant un concours d'architecture pour étudiants, le *Cedotec-Lignum* crée une plate-forme réunissant les professionnels de la construction de demain autour d'un matériau remarquable à la fois par son côté ancestral et ses aspects novateurs : le bois, qui a depuis longtemps démontré son efficacité et sa durabilité en particulier dans la construction vernaculaire. Revenant au premier plan, il éveille aujourd'hui la curiosité d'un public sensible à un certain équilibre entre société, environnement et économie. Sensibiliser les architectes aux qualités et aux exigences du matériau bois est une des missions assurées par le *Cedotec-Lignum* depuis de nombreuses années. Ce concours d'architecture pour étudiants constitue un moyen concret d'entrer en contact avec les futurs architectes, afin d'éveiller ou d'approfondir leur intérêt pour le bois. Et même si l'utilisation du bois n'était pas obligatoire, le choix d'un lieu et d'un programme invitant à en faire usage était délibéré.

Le site du concours, aujourd'hui appelé « Plage de Curtinaux », se trouve au bord du Lac Léman en « zone de verdure et d'utilité publique » de la commune de Lutry. Entretenu comme un parc, il est un but de promenade et de repos très prisé tout au long de l'année. Pendant la période estivale, il devient une plage fréquentée par les habitants de Lutry et des environs. Le concours d'idées concernait le devenir de ce lieu, placé sous la responsabilité des usagers, dont les équipements en béton existants seront démolis car ils ne répondent plus aux usages actuels. La situation devient un support idéal pour inventer et proposer de nouvelles solutions

de bords de l'eau. Le caractère public et gratuit du site devait être maintenu et les moyens utilisés pour concrétiser une nouvelle installation rester simples. En tenant compte de l'usure du temps, une grande attention devait en outre être portée aux aménagements extérieurs, sachant que la fréquentation du lieu varie en fonction des saisons.

Présidé par Mme Patricia Capua Mann, le jury était composé des professionnels suivants : Mmes et M. Elisabeth Boesch, Jean-Luc Grobéty, Bruno Marchand, Luigi Snozzi (absent excusé), Yves Stump, Doris Wälchli, Markus Mooser, Pierre Lachat.

Informations : www.lignum.ch/concours

Palmarès

1^{er} prix Fr. 8 000.-

Eliane Rodel (EPFL), Lausanne

2^e prix Fr. 7 000.-

Silvia Weibel (ETHZ), Zurich

3^e prix Fr. 5 000.-

Matthias Waibel (EPFL), Lausanne

4^e prix Fr. 4 000.-

Rui Colaço (FHBB) et Mario Serratore (FH Aargau), Lenzburg

mention Fr. 1 500.-

Gregory Jaquerod (EIF), Fribourg et Alain Saudan (EIF), Bulle

mention Fr. 1 500.-

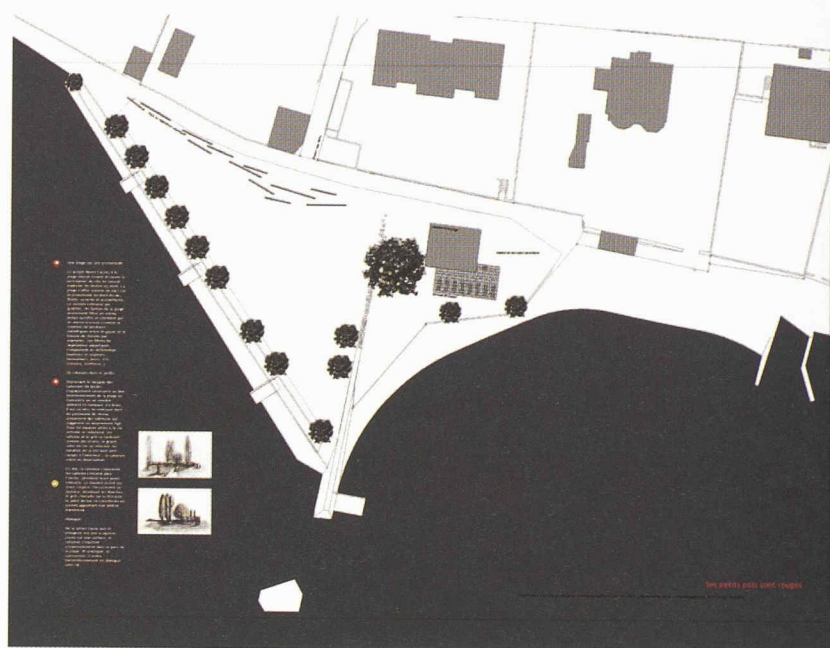
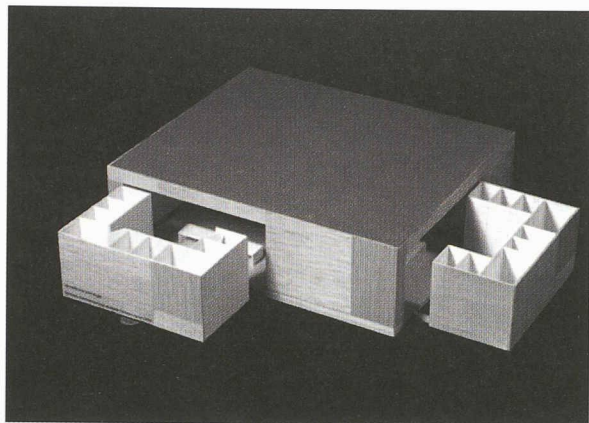
Martin Künzler (ZHW), Weinfelden et Daniel Siegfried (ZHW), Wiesendangen

mention Fr. 1 500.-

Gideon Hartmann (AAM), Monte

mention Fr. 1 500.-

Ralph Büchel (FHBB), Bâle



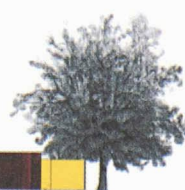
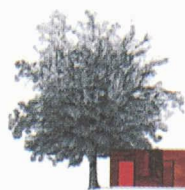
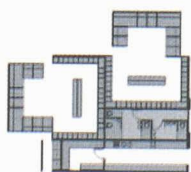
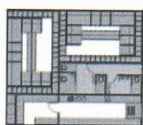
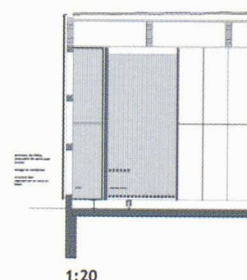
1^{er} prix

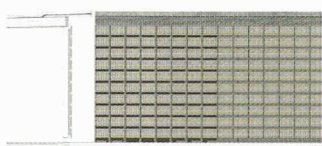
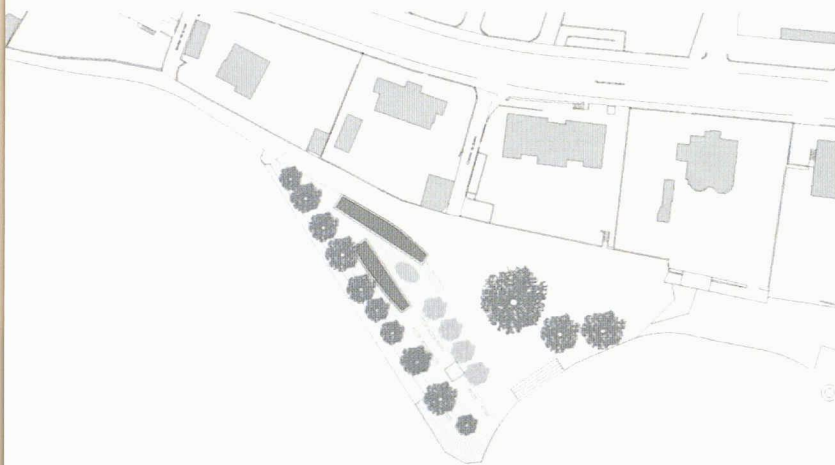
Fr. 8 000.-

Eliane Rodel (EPFL), Lausanne

Ce projet se caractérise par une lecture sensible des éléments principaux du site qu'il met en valeur par des aménagements simples et pratiques. Un volume unitaire, situé de façon judicieuse à proximité du grand marronnier, renforce la perception dominante de ce dernier tout en définissant des secteurs d'appropriation différents.

Le thème est traité de façon inventive et originale. Les vestiaires, la buvette et le grill sont amovibles, contribuant ainsi à une perception différente de l'objet selon les saisons - une boîte fermée en hiver, ouverte et colorée en été. Malgré le fait que certains aspects constructifs n'aient pas été traités, le jury se plaît à relever la qualité générale de ce projet.





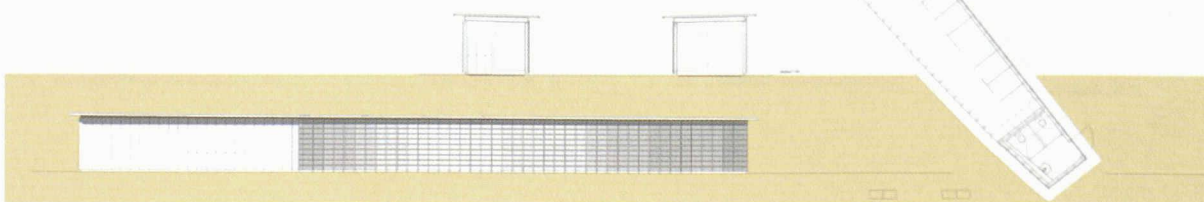
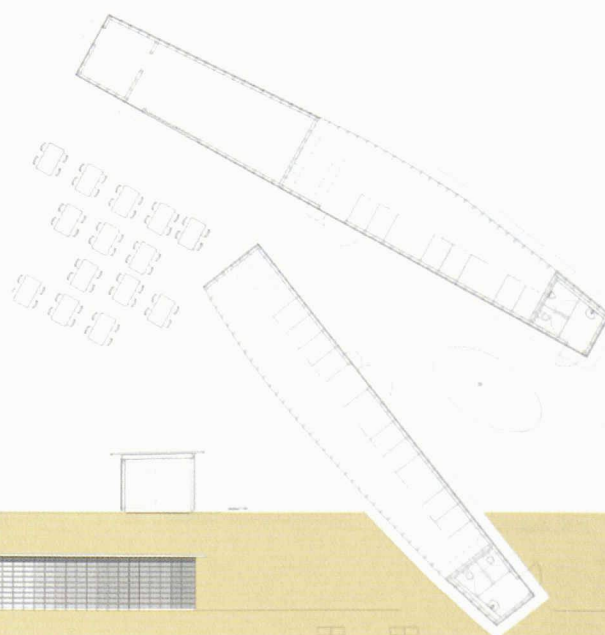
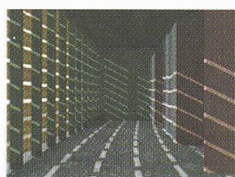
2^e prix

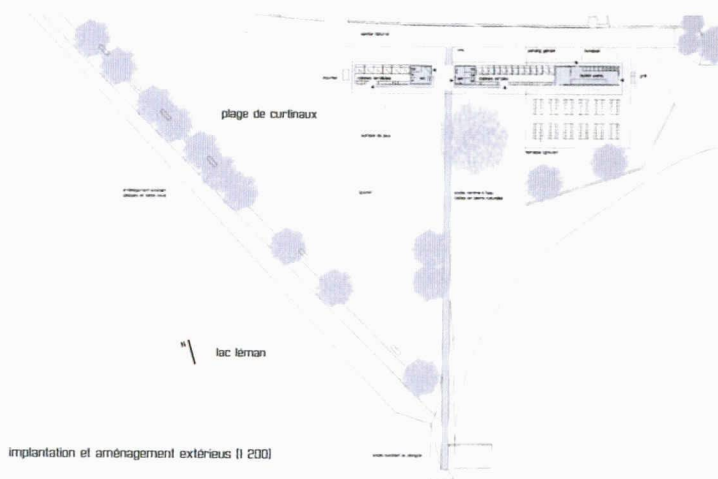
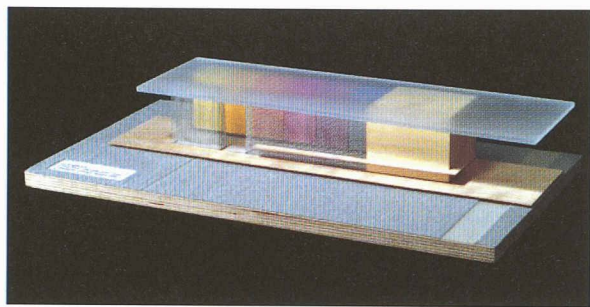
Fr. 7 000.-

Silvia Weibel (ETHZ), Zurich

Une grande cohérence entre l'image architecturale, les principes constructifs et la matérialisation est certainement la qualité majeure de ce projet qui répartit le programme dans deux bâtiments bas, disposés en vis-à-vis, de façon à créer une porte d'entrée au site. Les façades ajourées en bois et le traitement continu du sol contribuent à créer une continuité entre l'intérieur et l'extérieur et des connexions visuelles alternées avec le lac et le mur continu qui délimite les propriétés privées.

Le jury regrette que l'aménagement paysager du site n'ait pas fait l'objet d'une même qualité de traitement, notamment en ce qui concerne les plantations et les dispositifs architecturaux d'accès au lac.





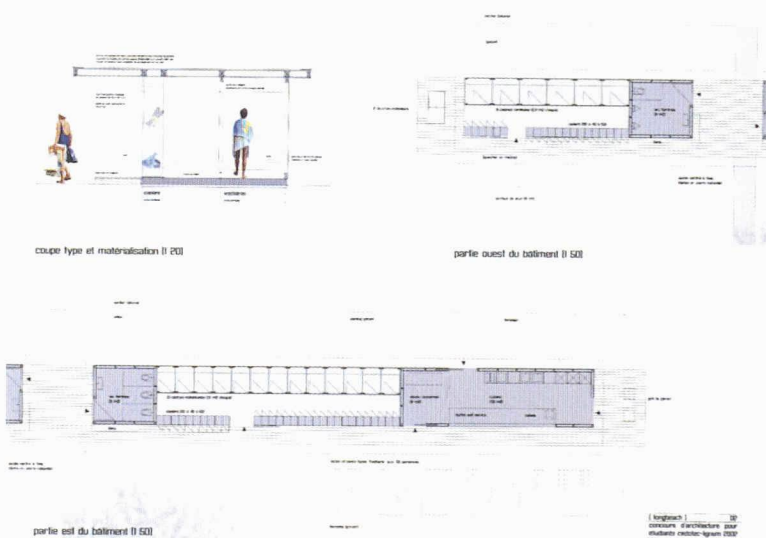
3^e prix

Fr. 5 000.-

Matthias Waibel (EPFL), Lausanne

Ce projet propose un bâtiment linéaire qui crée une nouvelle limite au nord du terrain - une implantation proche de celle des bâtiments existants mais qui demeure évidente, simple et économique vis-à-vis du site.

Le traitement architectural du bâtiment participe à la mise en scène de l'usage quotidien de la plage et de l'ambiance propre à la détente. En témoigne la perspective qui met en valeur les casiers en grille d'acier qui, situés en façade, créent à la fois un filtre de lumière, un patchwork coloré d'habits et une connexion visuelle entre l'intérieur et l'extérieur. Une image saisissante qui ne repose pourtant pas sur l'explicitation de la construction qui, à ce stade, soulève encore des interrogations.



Construire en bois est une option cohérente et pertinente, encore faut-il que ce soit en bois indigène et que les règles constructives soient respectées. Or, bien que l'aspect constructif entre en ligne de compte dès les prémisses du projet, il ne constitue pas forcément un frein à l'élan créatif de l'architecte ! Il existe des solutions constructives répondant à - presque - toutes les situations. C'est la raison pour laquelle la collaboration entre architectes et ingénieurs est particulièrement salutaire. Il en résulte souvent de nouvelles solutions offrant une qualité architecturale supplémentaire à la construction.

Le concours d'idées permet de donner naissance à des projets novateurs, en relation avec une réalité constructive, sans toutefois devoir satisfaire à tout prix à des contraintes réglementaires ou économiques. La liberté propre à ce type de concours fait clairement référence à la pratique du projet, qui participe à l'enseignement prodigué dans les différentes écoles d'architecture en Suisse. Elle ne supprime toutefois pas l'aspect du concours en soi, à savoir une mise en concurrence d'un certain nombre de professionnels, qui essaient, de façon anonyme, d'apporter des éléments de réponse à une question posée. Les concurrents doivent non seulement ordonner un programme dans un système spatial et constructif, mais également proposer une idée de société à travers leur interprétation personnelle du thème. Dans cette optique, ils font appel à des outils de plus en plus modernes et performants : les photomontages et autres modélisations complètent les moyens de représentation traditionnels (plans, coupes, élévations).